

## **COMPTE RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL – 15 mars 2022**

L'an deux mil vingt-deux, le quinze mars à 20h30, le Conseil Municipal de la commune de SACIERGES ST MARTIN dûment convoqué en date du 09 mars 2022, s'est réuni en session ordinaire, à la salle Guy Authiat, sous la présidence de M. Thierry BERNARD

**Présents** : Pascal BARITAUD, Thierry BERNARD, Jean-Michel BIARDEAU, Marc COUSSEAU, Samuel DEMOUSSEAU, Bérénice LAMOUREUX, Carl MAHUZIES, Dominique PELLERIN, Aïcha TITOUNI, Guillaume VIARD.

**Absents excusés** -

Votants : 10

Mme Bérénice LAMOUREUX a été élue secrétaire

Le conseil municipal approuve le précédent compte-rendu de réunion.

Le maire propose aux élus d'ajouter à l'ordre du jour une déclaration d'intention d'aliéner reçue par l'office notarial Guilbaud. Le conseil municipal approuve cet ajout.

### **- DIA Rue des Orchidées - Chéniers**

Le maire présente une demande d'acquisition d'un bien soumis à l'un des droits de préemption prévus par le code de l'urbanisme, transmise par Maître Guilbaud, notaire à Saint Benoit du Sault, reçue le 10 mars 2022, concernant la vente d'un bien situé Rue des Orchidées, Chéniers, pour un montant de cinq mille euros (5 000 €).

Depuis l'entrée en vigueur du PLUi sur le territoire, ce sont les communes qui bénéficient du droit de préemption pour les zones urbaines, la CdC conserve les droits de préemption sur les zones à vocation économique.

Après en avoir délibéré le conseil municipal à l'unanimité des membres présents décide de ne pas faire valoir son droit de préemption pour l'achat du bien désigné ci-dessus.

### **- RENEUVELLEMENT DE LA CONVENTION SATESE**

Le maire rappelle aux membres du conseil municipal que la commune est adhérente au Service d'assistance technique aux exploitants de stations d'épuration (SATESE) du Département de l'Indre pour le suivi de la station d'épuration de Chéniers.

Le Département de l'Indre, dans le cadre d'un groupement de commande dont il est le coordonnateur, vient de renouveler les marchés de prestation de service pour assurer cette mission.

Cette adhésion doit être formalisée par une nouvelle convention avec le Département de l'Indre pour les quatre prochaines années, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022.

Après avoir entendu l'exposé du maire, et après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents approuve la convention et autorise le maire à la signer.

### **- PROJETS FAR 2022 (FONDS D'ACTION RURALE)**

Le maire propose au conseil de Sacierges de solliciter le Département pour des subventions FAR :

- 1 part pour des travaux de voirie (busage à La Minière, voirie Route de La Barre, Allée des fleurs)
- 1 part en équipement rural (ordinateur, godet pour le tracteur, débroussailleuse et aménagement du cimetière)

Les élus approuvent les projets.

### **- AXIONE – FIBRE OPTIQUE**

Le maire a rencontré un technicien de la société Axione : le raccordement des habitations à la fibre est programmé pour l'été 2023.

Plus d'informations parviendront en temps utile.

### **- QUESTIONS DIVERSES**

- **cimetière** : les travaux peuvent être commandés (travaux réalisés par une entreprise, avec intervention en régie du service technique communal)

- **réseau électrique à La Puchallerie** : le référent Enedis de la commune est alerté sur la non-réparation de la ligne endommagée en septembre 2021. Enedis répond que l'intervention sera demandée à un prestataire extérieur

- **Voirie** : les élus demandent que les panneaux et miroirs prévus en 2021 soient installés.

- **Cérémonies** : le maire regrette que bon nombre de cérémonies aient été annulées pour raisons sanitaires. Il souhaite organiser, sous réserve, un « apéritif » ouvert à la population le samedi 25 juin. Les modalités de ce regroupement sont à affiner.

Il souhaite également contacter la CdC et la commune de Luzeret pour inaugurer la passerelle du Loudieu.

- **Permanences électorales** :

**10 avril** : 1<sup>er</sup> tour des Présidentielles

<b>MATIN DE 8H A 13H30</b>	<b>APRES MIDI DE 13H30 A 19H00</b>
Guillaume Viard Marc Cousseau Pascal Baritaud	Samuel Demousseau Jean-Michel Biardeau Bérénice Lamoureux

**24 avril** : 2<sup>ème</sup> tour des Présidentielles

<b>MATIN DE 8H A 13H30</b>	<b>APRES MIDI DE 13H30 A 19H00</b>
Bérénice Lamoureux Marc Cousseau Thierry Bernard	Samuel Demousseau Dominique Pellerin Carl Mahuziès

Date prévisionnelle du prochain conseil : mardi 12 avril (à confirmer).

- Fin de séance : 22h00 -